



## Comité de pilotage n°57

Date : 20/12/2018

### **Participant.e.s :**

*Elus* : Annie Morin, Agnès Hatton, Vincent Beillard, Fernand Karagiannis, Michel Gautheron, Christine Seux, Sabine Girard, André Oddon, David Gourdant, Patrick Thevenet

*Habitants* : Pascal Denavit, Laurent Casals, Marie-Christine Casals, Frédéric Morin, Pierre Barok, Maguy Ailliot, Jean-Michel Aubert, Claudie Weber, Guillemette Thevenet, Jean-François Perrot

**Excusé.e.s** : Isabelle Raffner, Joachim Hirschler, Josselyne Bougart

**Secrétariat** : Agnès Hatton

### **1) PLU Intervention groupe suivi évaluation**

Alix Poncelet intervient suite à la réunion du 08/12/18 et indique les points marquants :

- Il faut plus d'échanges entre les élus et le groupe suivi-évaluation,
- Les outils de suivi-évaluation seront conservés : feuilles d'émargements, questionnaires en fin de séance, observation du groupe de pilotage citoyen (GPC) et des ateliers publics
- Faire des notes de synthèse (appelées « Avancées du GPC ») des réunions du GPC. Dans ces notes mettre l'ordre du jour, les points abordés et les décisions prises avec les arguments quand cela se fait. Il semble nécessaire de montrer comment et sur quoi avance le GPC. Il y a déjà des éléments sur le carnet de bord de la Mairie concernant le GPC
- Amélioration à faire sur la communication ; « carnet de bord » sur le Tumblr à rendre plus lisible sur site mairie car non connu,
- Simplifier et réorganiser sur le site ce qui est en lien avec le PLU, avec un espace pour télécharger tous les documents utiles (comme la charte, le diagnostic, le PADD, ...).
- Refaire un historique plus détaillé et explicatif des événements qui ont eu lieu et de ceux qui auront lieu.
- Publier des rapports synthétiques du groupe suivi-évaluation ; les rapports thématiques sur la participation et les événements seront publiés prochainement.

Suggestions pour la suite :

- Proposer de participer sans venir aux réunions, par exemple via des questionnaires préalables, formulaires pour permettre d'affiner les réflexions après les réunions ...
- Rendre bien transparent dans le travail et les décisions ce qui est de l'ordre des contraintes ou obligations légales et ce qui est de l'ordre du choix politique ; par exemple en s'appuyant sur la première partie (contexte réglementaire) de la délibération du CM du 14 déc. (sur le débat du PADD).

Re-communiquer sur comment les décisions sont prises, les choix faits ... rôle, fonction, formation, expertise du GPC. A faire à chaque nouvelle réunion. Faire plus de liens entre le GPC et l'ensemble des habitants ; une des pistes est que le GPC discute de ce qui a besoin d'être mis à l'ordre du jour du 02/02/2019.

### **2) Compostage collectif :**

Gilles Bernard intervient au nom du GAP :

- Formation réalisée avec la structure « Compost et territoire » par trois habitants mobilisés



8) **Pour le livret habitants**, qui sera imprimé pour le 18 janvier, chaque élu doit remettre à jour ses chapitres et les envoyer à Fernand.

9) **Enfance/jeunesse** :

3 classes de maternelles et 1 classe de primaire sont parties visiter le château des Adhémar à Montélimar. Une vingtaine de personnes âgées sont venues partager le repas avec les enfants restants.

Questions du public :

Marie-Christine Casals intervient et indique que ce ne sont pas les habitants qui ont décidé du PADD, que le Groupe de Pilotage Citoyen a amendé 62% des objectifs et sous-objectifs. Sabine Girard précise qu'en effet les termes ont été retravaillés par le GPC mais que c'était bien leur mission définie dès le départ. Un article sera mis sur le site internet (et aussi dans la lettre d'info) pour préciser son rôle.